



## Compte-rendu du comité de pilotage du site Natura 2000 FR9301535 « Montagne de Val-Haut, Clues de Barles, Clues de Verdaches »

22 juillet 2014 à Digne

\*\*\*\*\*

**Présents :** René Tremellat (élu La Javie, délégué à Esclangon), Serge Rougon (1er adjoint Bayons), Jean-Christophe Hautcoeur (service environnement DDT), Manfred Thiollier (élu La Robine, délégué à Tanaron), Stéphane Garnier (ONCFS), Roger Isoard (maire Auzet), Daniel Reboul (ONF), Marie-France Dulau (adjointe Selonnet), Michel Davin (LPO), Gaëlle Vialate (chargée de mission Syndicat mixte du massif des Monges, S3M), Ambroise Mazal (animateur du site, chargé de mission S3M)

**Excusés :** Colette Charriau (élue Région), Chambre d'agriculture, ONEMA, CRPF, Chambre des métiers et de l'artisanat, Conseil général, DREAL.

### Rappel de l'ordre du jour :

- présentation du bilan annuel d'animation du site
- proposition de validation de la Charte Natura 2000

\*\*\*\*\*

Roger Isoard, président du Comité de pilotage, accueille les participants et ouvre la réunion.

### 1) Présentation du bilan annuel

Ambroise Mazal, animateur du site, présente le bilan de la 1ère année d'animation du site sous l'égide du S3M (cf. document ci-joint).

A la suite de la présentation, Roger Isoard souhaite que certains aménagements soit adaptés ou entretenus de façon à prendre en compte la faune : par exemple, des avertisseurs colorés pourraient être mis sur les fils du parc à moutons (permanent et électrifié) présent sur Barles/Auzet, au lieu-dit du Gaou ; les passages canadiens sont équipés de voies d'évacuation pour ne pas piéger les batraciens, mais il faut veiller à ce qu'elles ne soient pas bouchées ; les abreuvoirs devraient être



adaptés pour ne pas piéger les insectes. Ambroise Mazal va étudier la pertinence de ces actions au regard de la situation actuelle, et en tiendra compte pour d'éventuelles propositions de contrats.

S'agissant du tétra-lyre, Roger Isoard recommande de contacter la Société de chasse de Selonnet, qui est le contact de l'Observatoire des galliformes de montagne pour le suivi de la Station de Chabanon. Ambroise Mazal va entrer en contact avec lui.

Daniel Reboul dit avoir regretté l'arrêt de l'animation de ce site, après s'être beaucoup investi en tant qu'opérateur puis animateur pour l'ONF. Il se félicite aujourd'hui que l'animation ait recommencé, et des orientations actuelles de l'animation par le S3M.

René Trémellat souhaite évoquer un problème sur Esclangon : l'éleveur Pierre Guigues avait capté la source pour installer différents points d'eau pour ses vaches, mais a abandonné ce système suite à la demande de l'ONF de payer cette eau située en domaine domanial. Depuis, les bêtes doivent faire des allers-retours entre les lieux de pâture et les points d'eau disponibles, avec pour conséquence l'apparition de drailles sur ces trajets et la détérioration du pâturage. Ambroise Mazal propose une visite sur place, et rendez-vous est pris au 30 juillet.

Roger Isoard ajoute que sur les pâturages d'Auzet le problème est le même : les bovins doivent retourner au point d'eau et occasionnent des drailles ou détériorent les prairies. Une solution serait de diviser l'alpage en différents lots, pour éviter les itinérances répétées sur les mêmes chemins. Ambroise Mazal pourra discuter de cela avec le Cerpam lors de l'élaboration des plans de gestion.

A propos des interventions auprès des classes de Selonnet, Marie-France Dulau précise que le budget au niveau de la communauté de communes a été arrêté, et que cette action pourrait éventuellement être reconduite l'an prochain.

## **2) Validation de la Charte Natura 2000**

La proposition de Charte, issue d'un groupe de travail multi-acteurs ayant travaillé le 13 juin dernier, est présentée par Ambroise Mazal, et proposée au vote pour validation (cf document ci-joint).

A l'unanimité, la Charte est adoptée par le Comité de pilotage.

**La séance est levée à 12h30**